



Yves Détraigne

Sénateur de la Marne



Septembre 2013

Le cumul des mandats

Intervenant en discussion générale, Yves Détraigne a défendu la possibilité de cumuler un mandat exécutif local avec le mandat de sénateur. La Constitution disposant que le Sénat "assure la représentation des collectivités territoriales de la République", il ne comprend pas comment il pourrait encore représenter les collectivités territoriales si l'on interdit aux élus qui sont à leur tête d'y siéger. Il a souligné qu'il était possible d'assumer pleinement à la fois son mandat de maire et son mandat de parlementaire, les parlementaires les plus présents n'étant pas forcément ceux qui exercent le moins de mandats. Il a affirmé que le Sénat n'apporterait plus de valeur ajoutée par rapport à l'assemblée nationale si les sénateurs n'étaient plus adossés à ce qui leur donne aujourd'hui toute leur légitimité, c'est-à-dire l'exercice et l'expérience d'un mandat exécutif local. Il a soutenu plusieurs amendements proposés en vue de moderniser le Sénat, et notamment l'interdiction d'exercer plus d'un autre mandat exécutif, le texte initial risquant selon lui, à court ou à moyen terme, d'entraîner la disparition pure et simple de la Haute Assemblée et par là même l'extinction de la voix spécifique des collectivités territoriales au Parlement.



© Sénat/Châtelier

Après le vote au Sénat, trois amendements similaires, déposés par les groupes RDSE, UMP et centristes, ont été adoptés par 211 voix pour et 83 contre qui laissent aux sénateurs, à la différence des députés, la possibilité d'exercer un mandat exécutif local et un seul. Un amendement a aussi été voté pour interdire aux sénateurs, comme aux députés, de cumuler leur indemnité parlementaire avec une indemnité correspondant à un mandat local. "Le cumul des mandats n'est pas le cumul des indemnités" ont expliqué plusieurs orateurs. Actuellement, le cumul des indemnités est possible dans la limite d'une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire de base.

Le texte, inscrit en procédure accélérée (une lecture par assemblée) doit à présent faire l'objet d'une commission mixte paritaire (7 députés et 7 sénateurs) chargée de rédiger une version commune. Mais les divergences entre les deux chambres sont telles qu'elle risque d'échouer. Il y aura alors un nouveau vote dans chaque chambre, et l'Assemblée aura le dernier mot, ce qui a fait dire à Manuel Valls que le projet de loi était "inéluçtable".



Financement de la réforme des rythmes scolaires

Peu satisfait de la réponse apportée à une question écrite, en février, sur le même thème, Yves Détraigne a de nouveau demandé à Vincent Peillon que le fonds d'amorçage de 250 millions d'euros créé par l'Etat soit pérennisé au-delà de la rentrée de septembre 2013 et que, dans un premier temps, la part des crédits non consommés soit distribuée aux communes en 2014. En effet, seules 22 % des communes étant passées à la semaine de quatre jours et demi pour l'année 2013/2014, ce fonds ne sera pas utilisé complètement. Or, au coût chiffré initialement doit être ajouté celui de l'accompagnement des jeunes en situation de handicap pendant le temps périscolaire sur les temps dits «libérés», le ministère de l'Education nationale ayant par ailleurs récemment précisé au sénateur que cet encadrement des élèves handicapés serait également laissé à la charge des collectivités.



Apprentissage des langues vivantes à l'école primaire

Depuis 2008, une langue vivante est enseignée dès le CE1 afin que les élèves atteignent, avant le collège, le niveau "A1" du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, c'est-à-dire communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle distinctement. Si les services de l'éducation nationale viennent de rappeler aux directeurs d'école qu'il est de la responsabilité de l'enseignant titulaire d'assurer lui-même l'enseignement de la langue vivante étrangère de sa classe, les enseignants du premier degré n'ont pas tous les compétences et la maîtrise nécessaires pour



transmettre ce savoir. Dans certaines écoles, l'apprentissage risque d'être soit inexistant, soit ne pas s'effectuer dans des conditions optimales, ce qui serait contreproductif, voire néfaste. Considérant qu'il est important, pour les jeunes générations, d'acquérir dès le départ des bases solides en langues vivantes, Yves Détraigne a donc interpellé le ministre de l'Education pour lui demander de quelle manière il entendait pallier ces difficultés.

Distribution des courriers postaux dans les mairies

Yves Détraigne a demandé à Fleur Pellerin, ministre en charge des postes et communications électroniques, de réfléchir à un aménagement concernant la distribution du courrier dans les mairies. En effet, depuis la loi relative à la régulation des activités postales, les courriers adressés aux mairies sont, dorénavant, distribués dans les boîtes aux lettres dédiées à cet effet et non plus, comme le voulait parfois une pratique acquise depuis un certain nombre d'années, au domicile du premier magistrat de la commune. Si une telle décision est juridiquement correcte, elle pose des problèmes aux édiles des communes les plus petites où les secrétariats ne sont pas ouverts tous les jours.



A l'initiative des sénateurs Philippe Bas et André Vallini, Yves Détraigne s'est associé à l'appel lancé au Premier ministre pour que la **lutte contre la maltraitance des enfants** soit déclarée grande cause nationale 2014.



DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT...

Yves Détraigne a demandé au ministre de l'Ecologie qu'une taxation différente entre produit industriel et produit artisanal soit prévue dans l'application du décret relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement. En effet, les entreprises artisanales du secteur de l'ébénisterie et de l'agencement conçoivent des produits ayant une durée de vie et une valeur patrimoniale qui traverse le temps, contrairement aux meubles industriels à bas prix et à durée de vie et d'usage limités.

Avenir de la féculerie

Dans le cadre de la réforme de la PAC, les trois sénateurs marnais ont demandé au ministre de l'Agriculture d'attribuer à la filière nationale de "fécule de pomme de terre" un soutien couplé comme l'autorise l'accord politique obtenu le 25 juin 2013 au Conseil des Ministres européens sur la PAC 2014-2020.



© Clichés B. Juven et D. Lepage



Sur le terrain à la rentrée scolaire 2013

Pôle judiciaire chargé des crimes contre l'Humanité

La Garde des Sceaux vient de confirmer à Yves Détraigne qu'elle réfléchissait, avec le ministre de l'Intérieur, au développement du Pôle judiciaire chargé des crimes contre l'Humanité et crimes de Guerre créé au sein TGI de Paris, et plus particulièrement sur la création d'un Office central qui permettrait de disposer en permanence d'une équipe d'enquêteurs spécialisés durablement affectés au traitement de ces dossiers.



Lutte contre l'alcool au volant

Le ministre de l'intérieur ayant décidé qu'il n'y aurait pas d'amende en cas de défaut de possession d'un éthylotest à bord de son véhicule (même si celui-ci demeure obligatoire...), le sénateur l'a donc interrogé sur sa politique en matière de lutte contre l'alcool au volant, l'alcoolémie positive représentant toujours plus de 30 % des tués sur la route.

Sensible aux inquiétudes des professionnels relayées par les sénateurs marnais quant à une suppression de l'obligation de livraison des **sous-produits de la vinification en distilleries**, Stéphane Le Foll a toutefois confirmé qu'au vu d'une expérimentation nationale, il discutait avec les parties prenantes en vue de modifier les règlements en matière d'élimination de ces sous-produits.

Interrogée sur la nécessité de mieux diagnostiquer la forme dite "chronique" de **maladie de Lyme**, qui peut se réveiller des années après la morsure d'une tique, Marisol Touraine a confirmé que le Haut Conseil de la Santé Publique allait mettre à jour les recommandations applicables aux méthodes diagnostiques et thérapeutiques de cette maladie et que le Centre National d'Expertise sur les Vecteurs ferait des propositions en matière de lutte anti-vectorielle.

Précisant que la baisse des crédits facilitant la souscription de contrats d'assurance récolte participait à l'effort budgétaire demandé à l'ensemble des ministères, le ministre de l'Agriculture a répondu à Yves Détraigne que les enveloppes prévisionnelles avaient de fait toujours été supérieures aux dépenses effectivement versées aux exploitants.

Sa mise en œuvre tardant encore, et ce malgré un principe acté fin 2008, le sénateur a demandé au ministre de l'Ecologie un point sur l'évolution de la filière effective de la responsabilité élargie des producteurs à la filière de traitement des **déchets d'activités de soins à risques infectieux** des patients en auto-traitement.



Entre sénateurs...



Avec JP Raffarin



Avec Claude Barbone



Au carrefour des Élus

Avec Bruno Lemaire

© Clichés J. Gorgeot et ANM

Le sénateur a participé à l'inauguration de la nouvelle station d'épuration de Suippes à l'invitation de la communauté de communes de la Région de Suippes.

Yves Détraigne était présent au 99ème anniversaire de la Première Bataille de la Marne (1914), sur le site du Monument National à Mondement.

Le sénateur était à la rentrée officielle de la nouvelle Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Reims dans les locaux de l'ancien IUFM.

Yves Détraigne a assisté à l'inauguration du dernier lavoir de la commune de Saint Hilaire le Petit, qui vient d'être reconstruit à l'identique de 1914.

Dans l'hémicycle, en octobre...

Projet de loi et projet de loi organique relatifs à l'indépendance de l'audiovisuel public, projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, proposition de loi visant à l'indemnisation des personnes victimes de prise d'otages, débat sur la protection des données personnelles...